



BIENVEILLANCE CONFIANCE ENGAGEMENT PLAISIR

Mot du directeur

La semaine de relâche est à nos pieds et le printemps pointera bientôt le bout de son nez.

Pendant le mois de mars, nous assisterons aussi à la levée de l'obligation du port du masque pour les élèves du primaire, selon les informations circulant actuellement dans les médias.

En attendant, nous continuons de mettre de l'avant les mesures demandées par le Gouvernement du Québec.

Le mois de mars se veut le début de la dernière partie de l'année. Nous commençons tranquillement à penser à la conclusion de notre année scolaire.

Avant ce dernier droit, j'en profite pour vous souhaiter une belle semaine de relâche à profiter du grand air avec votre enfant.

Antoine Leblanc, directeur

Photos des plaisirs d'hiver, moment où les élèves profitent de la température hivernale.

**Choix d'un enseignant**

Veillez noter que considérant les nombreuses contraintes liées à la composition des groupes-classes et à l'organisation scolaire, il nous sera impossible de répondre aux demandes pour le choix d'un enseignant que vous pourriez avoir concernant l'année scolaire 2022-2023.

Chacun des enseignants de l'école St-Jean a la capacité de faire cheminer votre enfant vers sa réussite scolaire. Nous vous remercions à l'avance de votre compréhension.

Semaine de relâche 2022

La semaine de relâche aura lieu du 28 février au 4 mars. N'oubliez pas que l'école et le service de garde seront fermés durant cette semaine. S'il-vous-plaît, veuillez aviser votre enfant de rapporter à la maison le contenu de son casier (boîte à lunch, salopette, tuque et mitaines). Comme l'école sera fermée, il vous sera impossible de revenir les chercher en cas d'oubli.

Inscription au service de garde pour la journée pédagogique du 18 mars 2022

Pour inscrire votre enfant au service de garde pendant la journée pédagogique du 18 mars 2022, [veuillez cliquer ici et ainsi remplir le formulaire d'inscription avant le 28 février 2022.](#)

Réinscription 22-23

Plusieurs parents n'ont pas réinscrit leur enfant sur le portail parent. Il est important de le faire rapidement afin de lui garantir sa place à l'école pour la prochaine année scolaire. Merci!

Épreuves du ministère de l'Éducation

En fin d'année scolaire, les élèves de 4e et de 6e année seront soumis à des épreuves ministérielles. Ces épreuves obligatoires ont lieu aux mêmes dates pour tous les jeunes Québécois. À cet effet, la présence de votre enfant est essentielle et il est important d'éviter la prise de rendez-vous; il n'y a pas de reprise possible si votre enfant s'absentait.

Voici le calendrier:

4e année:

Lecture: 2 juin

Écriture: 8-9 juin

6e année

Lecture: 31 mai

Écriture: 1er et 2 juin

Mathématique: 7-8-9 juin

Si votre enfant vit un stress ou de l'anxiété face à ces épreuves, n'hésitez pas à communiquer avec son enseignant. Ce dernier saura vous expliquer en quoi consiste la portée de ces épreuves. Il est faux, par exemple, de penser qu'un échec à une épreuve ministérielle amène un échec de l'année scolaire.

Au calendrier

1er mars au 5 mars: semaine de relâche

18 mars: journée pédagogique

28 mars: journée d'école, jour 3, reprise de la journée de tempête

Message de madame Morin, présidente du conseil d'établissement

Chers parents,
Les membres du conseil d'établissement vous souhaitent une belle semaine de relâche. Nous espérons qu'elle sera agréable et ressourçante et que vous aurez l'occasion d'en profiter pleinement.

Accueil des futurs élèves du préscolaire

Si votre enfant est inscrit à la maternelle pour l'année prochaine, veuillez noter que nous prévoyons l'accueillir le 20 mai 2022 en matinée pour établir un premier contact. Selon l'évolution des mesures sanitaires, nous espérons aussi vous accueillir en même temps à l'occasion d'une séance d'informations.

Quelques photos de notre vie scolaire



Certains élèves gagnants au gala VIP numéro 2 qui s'est tenu le 14 février, jour de la Saint-Valentin

